

| | Catégorie d'activité | Points de perfectionnement professionnel | Restrictions | Exemple | |
|-----------------|--|--|---|--|---|
| Propre au sport | Pratique active de l'entraînement | 1 point/an pour chaque saison à titre d'entraîneur *l'entraîneur doit faire une autodéclaration ET/OU 1 point/an pour une activité de responsable du développement des entraîneurs *reçu automatiquement lors de l'assignation du rôle dans le Casier | Jusqu'à concurrence d'un nombre maximal de points égal à la durée, en années, de la période établie pour le renouvellement de la certification. Exemple : 5 points pour la pratique active et/ou 5 points pour une activité de responsable du développement des entraîneurs si la période de certification est de 5 ans. | Entraîneur RDE 2018 1 point 2018 1 point 2019 1 point 2019 1 point 2020 1 point 2020 1 point 2021 1 point 2021 1 point <u>2022 1 point</u> <u>2022 1 point</u> TOTAL : 5 points TOTAL : 5 points | |
| | Activité du PNCE | 5 points/module de formation ou activité d'évaluation | Pas de nombre maximal ou minimal | Tout cours du PNCE de GymCan Toute évaluation du PNCE de GymCan Toute formation de responsable du développement des entraîneurs de GymCan | |
| | Activité ne faisant pas partie du PNCE | 1 point/heure d'activité, jusqu'à concurrence de 3 points | Pas de nombre maximal ou minimal | Camp d'entraînement Congrès d'entraîneurs Membre d'un comité Juge Juge en formation Groupe de travail, etc. | *doit être approuvé par GymCan |
| | Activité autodirigée par l'entraîneur | 3 points pour la période pendant laquelle la certification est valable *l'entraîneur doit faire une autodéclaration | Maximum de 3 points pour la période établie pour le renouvellement de la certification. | Stages Premiers soins Conférences, séminaires Cours collégiaux ou universitaires | |
| | Réévaluation dans le contexte | 100 % des points requis pour le crédit de PP dans le contexte | Aucune autre activité de PP n'est requise si l'entraîneur(e) opte pour la réévaluation | Réévaluation de GymCan | |
| Multisport | Activité du PNCE | 5 points/module de formation ou activité d'évaluation | Pas de nombre maximal ou minimal | Tout module de formation multisport Toute évaluation multisport (exemple : évaluation PDE en ligne) | |
| | Activité ne faisant pas partie du PNCE | 1 point/heure d'activité, jusqu'à concurrence de 3 points | Jusqu'à concurrence de 50 % des crédits de PP requis pour le contexte durant la période établie pour le renouvellement de la certification. | Conférence Séminaire Autre cours | *peut nécessiter l'approbation de GymCan |



MAINTIEN DE LA CERTIFICATION

